

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JUIN 2021

L'an deux mil vingt et un, le vingt quatre juin, le Conseil Municipal de la commune de REVEL dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en salle du conseil municipal, sous la présidence de Mme Bourdelain, Maire.

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 15

En exercice : 15

Qui ont pris part au vote : 15

Présents : Coralie Bourdelain, Patrick Hervé, Sandrine Gayet, Vincent Pelletier, Mireille Berthuin, Caroline Driol, Thierry Rutgé, Astrid Bouchard, Stéphane Mastropietro, Anne Isabelle, Christophe Corbet, Dominique Capron.

Procurations : Frédéric Géromin à Stéphane Mastropietro, Antoine Crezé à Mireille Berthuin, Cathy Peloso à Anne Isabelle.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice. Il a été, conformément aux dispositions de l'article 53 de la loi du 5 avril 1884, procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

Sandrine Gayet, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions, qu'elle a acceptées.

Date de la convocation : 18 juin 2021

Séance ouverte à 20h30

n° délibération	objet de la délibération	VOTE	Adoption
1	Instauration d'une nouvelle politique tarifaire concernant les services périscolaires de cantine et de garderie	pour contre abstention NPPP	15 0 0 0
2	Opposition au transfert de la compétence en matière de Plan Local d'Urbanisme à la Communauté de Communes Le Grésivaudan	pour contre abstention NPPP	15 0 0 0
3	Expérimentation du Compte Financier Unique (CFU) et mise en œuvre de la nomenclature M57	pour contre abstention NPPP	15 0 0 0
4	Délibération autorisant la création d'une servitude de passage de canalisation d'assainissement sur la parcelle communale AB1280	pour contre abstention NPPP	15 0 0 0
5	Procès-verbal de mise à disposition des biens meubles et immeubles affectés à la compétence eau et assainissement au profit de la Communauté de communes Le Grésivaudan.	pour contre abstention NPPP	15 0 0 0
6	Augmentation du nombre d'heures hebdomadaires du poste d'Atsem	pour contre abstention NPPP	15 0 0 0
	Questions diverses		

La séance est levée à 21h30.

La Secrétaire de séance, Sandrine GAYET

